

## COMITÉ SYNDICAL

Réunion du 24 Février 2025

### 2025 – 07 - Vote du Budget Primitif 2025 – Budget Principal- Fongibilité des crédits

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre février à dix-sept heures, le Comité Syndical du syndicat mixte d'e-Collectivités régulièrement convoqué, s'est réuni, au siège dudit Comité, sous la présidence de Monsieur Éric HERVOUET, Président.

#### ÉTAIENT PRÉSENTS (10) :

Mme Nadia RABREAU.

M. Guillaume ARNAUD, M. Jean-Philippe CHARRIER, M. Éric HERVOUET (Président), M. Judicaël LAMY, M. Pascal MORINEAU, M. Jean-François PEROCHEAU, M. Thierry RICARDEAU, M. Jean-Michel ROUILLÉ (2<sup>ème</sup> Vice-Président), M. Patrick VILLALON.

#### POUVOIRS (2) :

M. Sébastien VERDON donne pouvoir à M. Guillaume ARNAUD

M. Manuel GUIBERT donne pouvoir à M. Jean-François PEROCHEAU

#### Votants : 12

#### ÉTAIENT ABSENTS ET EXCUSÉS (17):

Mme Cécile BARREAU, Mme Isabelle MOINET, Mme Corinne POTHIER, Mme Denise RENAUD.

M. Lionel BOSSIS, M. Alain CAREIL, M. Dominique DURAND, M. Jean-Luc GAUTRON, M. Thomas GISBERT DE CALLAC, M. Manuel GUIBERT, M. Jean-Pierre MALLARD, M. Patrice PAGEAUD, M. Rémi PASCREAU, M. Guy PLISSONNEAU, M. Yannick SOULARD, M. Yann THOMAS (1<sup>er</sup> Vice-Président), M. Sébastien VERDON

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Jean-Michel ROUILLÉ (2<sup>ème</sup> Vice-Président).

#### ASSISTAIENT A LA SÉANCE :

Monsieur MACAUD C., Directeur Général des Services d'e-Collectivités,

Madame JOLIVET-CHARBONNEAU A., Directrice Générale Adjointe d'e-Collectivités,

Monsieur LE RAY O., Responsable du pôle ressources et relation adhérents d'e-Collectivités.

Le quorum est atteint pour délibérer valablement.

**2025 – 07 - Vote du Budget Primitif 2025 – Budget Princip**

La collectivité a adopté la nomenclature M57 Développée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 ce qui implique notamment sur le budget primitif 2025 la faculté pour l'organe délibérant de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel) conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT.

Monsieur le Président présente les éléments du budget 2025, et précise qu'il informera l'assemblée délibérante des mouvements de crédits opérés, lors de sa plus proche séance.

**SECTION DE FONCTIONNEMENT (hors dépenses de personnel)**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2025	AUTORISATION MOUVEMENTS DE CREDITS DANS LA LIMITE DE 7.5 %
011 - Charges à caractère général	1 638 617,04 €	122 896,28 €
65 - Autres charges courantes	51 635 €	3 872,63 €
67 - Charges exceptionnelles	3 000 €	225 €
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>1 693 252,04 €</b>	<b>126 993,90 €</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT :**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2025	AUTORISATION MOUVEMENTS DE CREDITS DANS LA LIMITE DE 7.5 %
20 - Immobilisations incorporelles	268 794,85 €	20 159,61 €
21 - Immobilisations corporelles	2 000 €	150,00 €
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>270 794,85 €</b>	<b>20 309,61 €</b>

Le Comité syndical après en avoir délibéré :

- Décide d'autoriser Monsieur le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées au Budget primitif 2025,
- Autorise Monsieur le Président à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

VOTE :

Date du vote : 26/02/2024 - 17h46

Votants : 16

Voix totales : 16

Voix exprimées – pour : 16

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le

ID : 085-200043115-20250224-D2025\_07-DE



Fait et délibéré au siège du Comité Syndical,

Les jours, mois et an

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,  
La Roche-sur-Yon

Le Président, Éric HERVOUET

Président : M. Éric HERVOUET

Secrétaire : M. Jean-Michel ROUILLÉ (2ème Vice-Président)

Comité syndical – 24/02/2025

**2025 – 07 - Vote du Budget Primitif 2025 – Budget Principal- Fongibilité des crédits**Date du vote : **24/02/2025**Votants : **12**Voix totales : **12**Voix exprimées : **12**

Majorité simple des voix exprimées

Mode de scrutin : **Public**Non votés : **0**Taux d'abstention : **0,0%****Pour****12 Voix****100,0%**

COLLEGE DES COMMUNES M. Guillaume ARNAUD	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Éric HERVOUET (Président)	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Jean-Michel ROUILLÉ (2ème Vice-Président)	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Judicaël LAMY	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Patrick VILLALON	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Pascal MORINEAU	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Jean-Philippe CHARRIER	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Thierry RICHARDEAU	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Sébastien VERDON par procuration à M. Guillaume ARNAUD	1 voix
COLLEGE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DÉPARTEMENTAUX ET RÉGIONAUX M. Jean-François PEROCHEAU	1 voix
COLLEGE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DÉPARTEMENTAUX ET RÉGIONAUX M. Manuel GUIBERT par procuration à M. Jean-François PEROCHEAU	1 voix
LES DÉPARTEMENTS Mme Nadia RABREAU	1 voix